



DOCUMENTS A REMETTRE POUR LE DOSSIER D'INSCRIPTION

- **Bulletin d'inscription** dûment rempli et signé par l'adhérent et comportant notamment l'autorisation parentale pour les mineurs
- **Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique des activités subaquatiques** de moins d'1 an à la date de l'activité, délivré par tout médecin sur le document officiel de la FFESSM (téléchargeable sur le site mdm91.free.fr)
Demandez-le en 2 (deux) exemplaires ou faire une copie et en garder un exemplaire avec votre carnet de plongée
- Certificat médical ORL si demandé par le Médecin
- 2 photos d'identité
- Photocopie carte du dernier niveau obtenu pour les plongeurs brevetés
- **Règlement** intégral de la cotisation

La liste des Médecins Fédéraux d'Ile de France est consultable sur le site :

<http://www.ffessm-cif.fr/accommedecins.html>

Dossier d'inscription à remettre à l'accueil le mercredi 13/09 ou le vendredi 15/09.

L'activité débutera le mercredi 13/09/2023 pour la nage et l'apnée pour les loisirs et le vendredi 15/09/2023 pour les baptêmes et les cours de plongée, à 20h30 à la piscine de Breuillet.

L'accès au bassin sera interdit à compter du 10/11/2023 à toute personne dont le dossier sera incomplet.



Contact

N° : 06.84.11.59.15 (Serge FRECHET, président du club)

Mail : mdm91@free.fr

Site internet : <http://mdm91.free.fr/>